



Noble-Contrée, le 24 janvier 2025

## MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

### Secteur Veyras :

Dossier No : 2024-14402 (*No de consultation eConstruction : 33d14985*)  
Requérant : Valérie Hiroz Bagnoud et Fernand Bagnoud  
Auteur des plans : Yannick Bischoff  
Objet : construction d'une yourte (construction mobilière et facilement démontable en tout temps)  
Situation : parcelle n° 1117, plan n° 11, au lieu-dit « Les Tsampehros » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'607'252 / 1'127'555

### Secteur Venthône :

Dossier No : 2024-13547 (*No de consultation eConstruction : a5fd8563*)  
Requérant : Marie Barmaz et Benjamin Cotter  
Auteur des plans : Tandem Architecture SA  
Objet : construction d'une villa familiale avec panneaux photovoltaïques  
Situation : parcelle n° 1773, plan n° 4, au lieu-dit « Les Bondes » (actuellement sise en zone réservée)  
Coordonnées : 2'606'699 / 1'128'248

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme